



Rhône-Alpes, Savoie
Aillon-le-Jeune
Le martinet

Fonderie de fer et martinet de la chartreuse d'Aillon dit Martinet dessus puis moulin à farine, scierie et martinet Miguet actuellement vestiges

Références du dossier

Numéro de dossier : IA73002859

Date de l'enquête initiale : 2013

Date(s) de rédaction : 2013, 2019

Cadre de l'étude : enquête thématique départementale Patrimoine hydraulique des Pays de Savoie

Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : fonderie, martinet, moulin à farine, scierie

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : isolé

Réseau hydrographique : Nant d'Aillon ; bassin-versant du Chéran

Références cadastrales : 2009, A, 678

Historique

Cet important site métallurgique est désigné sous le nom de martinet dessus pour le distinguer d'un autre martinet implanté à Aillon-le-Vieux (IA73002849).

Le martinet dessus est fondé au XVII^e ou au début du XVIII^e siècle par les moines de la Chartreuse d'Aillon. Par contrats du 28 mars 1658 et du 25 février 1660, ils obtiennent en effet du Prince de Carignan, de faire extraire du fer dans les Hurtières et de le transporter et fondre dans les Bauges (FR.AD073, C555).

Le 10 janvier 1730, la Chartreuse d'Aillon signe une concession avec le marquis de Lescheraines qui lui donne le droit d'extraire du minerai des Hurtières pour l'usage de son fourneau (FR.AD073, C155).

Le martinet dessus est visible sur la mappe sarde de 1733. A cette date il comporte un martinet (parcelle 2613), un fourneau (parcelle 2614) et une charbonnière (parcelle 2612). Le minerai extrait à Saint-Georges-d'Hurtières est amené à dos de mulet par le col du Frêne. Les coulées de fer ont lieu tous les trois ans ou quatre ans en raison de l'éloignement de la matière première (FR.AD073, c555).

Les moines exploitent le site jusqu'à la Révolution. Confisqué par l'État, le martinet dessus est confié dans un premier temps à Jean Baptiste Nicoud. Par la suite, il est acensé, de même que la fonderie de Tamié (commune Seytenex) et celle de Bellevaux (IA73002794), à Pierre Antoine Marguet, Luc Nicolas Guillermin et Jacques Baile, pour la somme de deux cent mille francs. Le projet de ces trois associés est d'alimenter en fer la manufacture d'armes d'Annecy.

Au début du XIX^e siècle, le martinet dessous (IA73002849) ne semble plus en activité alors que celui du martinet dessus l'est toujours. Une coulée a lieu en 1803. A partir des années 1805-1806, le site est dirigé par Pierre Antoine Marguet seul qui emploie 12 ouvriers. Dans les années 1820, le site est exploité par Claude François Regaud qui emploie 6 ouvriers. A priori, la dernière coulée du martinet dessus a lieu en 1832. En 1838, le site emploie encore 3 ouvriers. Dans les années 1840, l'activité métallurgique cesse définitivement.

Le 5 avril 1866, Jean-Baptiste Miguet et ses fils Julien et Joseph, obtiennent l'autorisation de maintenir en activité les artifices du martinet dessus qui comporte alors une scierie, un moulin à trois paires de meules actionnées par trois turbettes (roues horizontales) et un martinet. Le martinet dessus apparaît sur le premier cadastre français de 1878 (section A, feuille 5, moulin : parcelle 903, scierie : parcelle 906, martinet : parcelle 905). Il appartient alors au meunier Joseph Miguet. Au début des années 1940, il n'est plus en activité. A la demande du maire d'Aillon-le-Jeune, un nouveau déversoir est réalisé à coté du barrage d'origine car le mauvais état de celui-ci est susceptible de provoquer des dégâts en aval. En 1955, la

question de la destruction de l'ancien barrage se pose. Après enquête, celui-ci est finalement maintenu. A cette date, le site appartient à MM.Trepier frères, propriétaires agricoles.

Actuellement, de nombreux vestiges sont toujours visibles à l'emplacement de l'ancien martinet dessus.

Période(s) principale(s) : 1er quart 18e siècle (), 3e quart 19e siècle ()

Dates : 1730 (daté par source), 1866 (daté par source)

Description

Le site est implanté le long de la route départementale n°32, en rive gauche du cours d'eau.

D'après un rapport d'ingénieur de 1955 concernant le barrage "La construction primitive est très ancienne, la date 1815 y est gravée, mais doit correspondre à une simple réfection, ses maçonneries en pierres de taille avec redans extérieurs et radiers sont encore dans l'ensemble en bon état". Construit en pierre de taille, le barrage faisait 13 mètres de long et 5,60 mètres de large. Le canal de dérivation était en partie en terre, en partie en maçonnerie et en partie en planche. Un pertuis en maçonnerie composé de deux aqueducs était établi à l'origine de la dérivation. Une vanne permettait de diriger l'eau soit dans un bassin pour alimenter le moulin et le martinet soit dans une dérivation en charpente qui allait jusqu'à la scierie. Actuellement, le barrage n'existe plus. Le bassin de retenue est toujours visible. Plusieurs élévations de murs de pierre laissent deviner l'emprise des bâtiments parallèles au cours d'eau et l'emplacement d'une roue verticale. Certains murs comportent des traces de ciment. Plusieurs fragments de meules à farine et une enclume (ou chabotte) témoignent de l'activité passée du site.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : pierre ; ciment

Énergies : énergie hydraulique : produite sur place

Typologies et état de conservation

État de conservation : vestiges

Statut, intérêt et protection

La commune d'Aillon-le-Jeune se trouve dans le PNR des Bauges,

Le site du martinet dessus se trouve le long de la combe qui va de la Correrie au chef-lieu d'Aillon-le-Jeune. Il formait avec le martinet dessous (Aillon-le-Vieux, IA73002849) un grand établissement métallurgique dont la qualité de production était très reconnue. En 1775, des clous d'Aillon sont utilisés pour la réfection du château de Chambéry.

Intérêt de l'œuvre : à signaler

Sites de protection : parc naturel régional

Statut de la propriété : propriété privée

Références documentaires

Documents d'archive

- **FR.AD073, 43F279, 1477-1792.**

FR.AD073, 43F279, Archives de l'ancien diocèse et de l'archidiocèse de Chambéry, Titres et documents provenant de la Chartreuse d'Aillon, Chartreuse d'Aillon (biens) : état de ses biens vers 1770 ; la terre de Labras dans le Dauphiné, carte, acensements, procès ; acensements de la chartreuse et reçus divers (1550-1792), 1477-1792.

AD Savoie : 43F279

- **FR.AD073, 43F282, 1792-1793.**

FR.AD073, 43F282, Archives de l'ancien diocèse et de l'archidiocèse de Chambéry, Temporel - Titres et documents provenant de la Chartreuse d'Aillon, 1380-1837, Chartreuse d'Aillon en 1792-1793 : inventaire des biens, créances, meubles et effets, revêtement d'inventaire (1793), registre des déclarations remises aux débiteurs, vente des meubles, bibliothèques, vente du couvent le 2 nivôse an V : contestations après les ventes, les acquéreurs des biens de l'ancienne chartreuse, lettres au prieur, les forêts nationales : lettres officielles et arrêtés du département du Mont-Blanc, 1792-1793.

AD Savoie : 43F282

- **FR.AD073, C555, 1647-1790.**

FR.AD073, C555, Fonds de l'Intendance générale de Savoie. Mines, usines, carrières, etc., 1647-1790.
AD Savoie : C555

- **FR.AD073, 3F21, 1726-1844.**

FR.AD073, 3F21, Fonds BALMAIN : famille CASTAGNERY de CHATEAUNEUF et familles diverses ; exploitation des mines des Hurtières et forges d'Argentine, Famille Castagnery de Châteauneuf. Pièces concernant la propriété de ces établissements et leur exploitation par la famille de Châteauneuf, 1726-1844.
AD Savoie : 3F21

- **FR.AD073, C1883, 1733.**

FR.AD073, C1883, Cadastre de 1728, Aillon, 159, Vue 3, 1733.
AD Savoie : C1883

- **FR.AD073, C155, 1789-1792.**

FR.AD073, C155, Fonds de l'Intendance générale de Savoie, Secrétariat général, Minutes de lettres adressées aux ministères et aux autres administrations centrales, à Turin, par l'intendant général, sur toutes les affaires de son ressort : donnant avis à M. de Serraval de l'arrivée, au Pont-de-Beauvoisin, de la comtesse d'Artois, qui devait s'arrêter au Mont-Cenis, en allant à Turin ; au sujet de l'exercice du droit de seigneurage appartenant aux finances, sur les minéraux affinés dans les fonderies de la Savoie ; droit à l'encontre duquel des observations avaient été présentées par les grands propriétaires d'usines et de hauts-fourneaux, l'abbaye de Tamié, la chartreuse de Saint-Hugon, le prieur de Bellevaux, la Compagnie des Hurtières, la baronne de Châteauneuf, etc. ; au comte Granéry, à propos d'une fabrique de chocolat qu'un industriel voulait établir à Chambéry, et sur les fabriques de ce genre qui existaient déjà en Savoie ; rendant compte de la fête religieuse et des réjouissances publiques, par lesquelles on avait célébré, à Moûtiers, l'anniversaire de la naissance du Roi (29 juin) ; pour obtenir la continuation d'une gratification de 300 fr., par laquelle le Roi avait récompensé les services d'un professeur de dessin de Chambéry, nommé Gringet, "vu le zèle avec lequel il s'efforçait de former des élèves dans un art qui est la base de l'architecture, de la peinture et de la sculpture" etc., 1789-1792.
AD Savoie : C155

- **FR.AD073, 81S6, 1861-1870.**

FR.AD073 sous-série 81S6, **Service hydraulique. Aillon-le-Jeune, scierie Miguet**, 1861-1870.
AD Savoie : 81S6

- **FR.AD073, 3P 7003, 1878.**

FR.AD073, 3P 7003, Premier cadastre français, Aillon-le-Jeune, Section A, feuille 5, 1878.
AD Savoie : 3P 7003

- **FR.AD073, 3P 7004, 1970.**

FR.AD073, 3P 7004, Cadastre rénové, Aillon-le-Jeune, Section A, feuille 5, 1970.
AD Savoie : 3P 7004

- **FR.AD073, J1706, Aillon-le-Jeune, 1999.**

FR.AD073, J1706, Inventaire des moulins de Savoie. Association des amis des moulins savoyards. Nicole Gotteland, Louis Crabières, commune Aillon-le-Jeune, 1999.
AD Savoie : J1706

Bibliographie

- **F.Gex, La clouterie en Bauges, 1933.**

F.Gex, La clouterie en Bauges, Revue de géographie alpine, vol.21, 1933.

- **N.Garioud, Histoire et archéologie des mines de fer, 1997.**

N.Garioud, Histoire et archéologie des mines de fer et des installations métallurgiques du massif des Bauges (Antiquité-milieu XIXe siècle), mémoire de maîtrise d'histoire de l'art et archéologie, Grenoble, 1997.

- **Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, Les maîtres de forges en Bauges, 1998.**
Société savoisienne d'histoire et d'archéologie, Les maîtres de forges en Bauges, n°129, mars 1998.
- **N.Garioud, Sites d'extraction et de transformation des métaux, 1999.**
N.Garioud, Sites d'extraction et de transformation des métaux : massif des Bauges et vallée de la Maurienne, Rapport campagne 1999, Prospection thématique, Opération n°99/071, Programme 25 : Histoire des techniques de la protohistoire au 18e s. et archéologie industrielle, 1999.
p.2-6.
CDP Savoie

Annexe 1

Accord passé entre les maîtres de forges du Mont Blanc pour s'opposer à l'augmentation du prix du minerai de Saint-Georges-d'Hurtières, 1807 (FR.AD073, 3F21).

Les maîtres de forges du Département du Mont Blanc soussignés, aux personnes des Sieurs Pierre Antoine Cles propriétaire des usines de Tamié, Jacques François Portier propriétaire de celles de Sainte Hélène des Millières, Louis Grange propriétaire de celles d'Aiguebelle, Jean François Gaspard Portier régisseur de celles d'Argentine, Joseph Balmain de celles d'Epière, Gaspard Plattet propriétaire de celles de Bellevaux et Antoine Marguet propriétaire de celles d'Aillon.

Considérant que depuis quelques années les vendeurs de mines rières la commune de Saint Georges d'Hurtières, seul endroit d'où s'extrait toute la mine de fonte qui se consume dans les usines sus désignées, ont considérablement augmenté le prix de chaque douzaine de benne de mine qui ne se vendait cy devant que de 6 à 8 livres tournois, tandis qu'ils l'ont portée à 12 et 13 livres tournois et cela par un accord fait entre eux ry par un motif de cupidité tendant à obtenir le prix qu'ils veulent, c'est à dire un tiers en sus de la vraie valeur, ou à faire chaumer les usines.

Considérant que le prix actuel est absolument trop haut soit relativement à ce que la mine coûte à ceux qui la vendent, soit au prix qu'on vend la fonte, qu'ainsi les vendeurs de mines seuls retirent tout le bénéfice et ainsi le fruit de notre travail et de notre industrie.

Considérant que les combinaisons des vendeurs, leurs vues ambitieuses peuvent devenir préjudiciable non seulement aux maîtres de forges mais encore au commerce et au public, en ce que les dits maîtres de forges seraient par la suite forcés d'augmenter la fonte en proportion de ce qu'ils payent les matières premières et qu'ainsi augmenterait les fers et aciers.

Avons fait la convention suivante, savoir qu'aucun de nous n'achèterai dorénavant directement ni indirectement de la mine de la montagne de St Georges d'Hurtières à un prix plus haut de 10 livres tournois chaque douzaine de mine prise aux Terriers rières le dit lieu de St Georges, à celui de treize livres tournois prise au pont d'Argentine, et à celui de 14 livres 20 Cmes prise à Aiguebelle. Ce que nous promettons et engageons respectivement d'observer de bonne foi et sous peine pour chacun de nous qui pourrait y contrevenir de la somme de douze cent francs payable aux autres à titre d'indemnité, somme que nous nous soumettons tous par la présente de payer en cas de contravention ; laquelle contravention sera suffisamment constatée par la déclaration du vendeur sauf la preuve contraire, ainsi d'accord et promis observer entre nous sous les peines de droit le 30 juillet 1807.

Annexe 2

Réponse aux renseignements demandés sur les forges et minerais du Département du Mont Blanc, sans date (FR.AD073, 4B508).

Demande : Le nombre des forges existantes dans le Département du Mont Blanc

Réponse : Il y a deux forges à la wallonne montées chacune de deux feux. L'une dite forge d'Arbine, située à Arbine en Tarentaise. L'autre est la forge de la Praz située à la Praz en Maurienne près de Saint André. Les 2 forges ont été construites et sont exercées par la Compagnie de Bonvillard. Les autres forges à la mode du pays ne sont à bien dire que des martinets dans lesquels se font cependant des gros fers, tels que bandes de roue, fer maréchal, [...], cercles de cuve et de tonneaux, etc. Et les gros fers que les petites forges réduisent en quincaille. Les dites forges sont situées à Tours en Tarentaise, à Tamié, à Bellevaux et à Aillon, propriétés nationales procédant les cy devant moines. Le martinet d'Arminjon en Bauges. Le martinet de la commune des forges cy devant Ste Hélène ; et celui d'Epière ; ces deux là ne peuvent être en exercice dans les années de coulée et sont à la Compagnie de Bonvillard ; le martinet de Roget fils situé

à la Corbière ; deux martinets à Saint Rémy appartenant aux frères Rivaux , un martinet à Saint André, de Deymonaz ; un martinet à Modane exercé par la Compagnie de Bonvillard ; le martinet de Laurend Miland à la Rochette et 5 à 6 autres martinets dans la commune d'Arvillard et deux à Saint Hugon, cy devant chartreuse, ce qui fait environ 19 à 20 martinets soit forges du pays. Et les deux grandes forges à la wallone et une martinette à Arbine pour la quincaillerie et la verge que fait faire la Compagnie de Bonvillard.

Demande : Le genre de fabrication, la qualité et la quantité des fers qui s'y fabriquent

Réponse : Le travail des forges à la wallone a pour objet tous les gros fers, tels que les quarrés depuis 7 à 8 lignes au dessus, les bandes assorties en fer maréchal, bandes de roues, bandes de cabriolet, bandes de charrette et telles autres pièces que l'on veut. Quant aux cercles, [...] mayette, fer rond, ils se font ensuite au martinet. Un feu de forge à la wallone fabrique en 24 heures avec 4 ouvriers et 2 valets 10 quintaux de fer forgé tandis qu'un feu de forge à la mode du pays n'en fabrique guère que 4 quintaux avec 3 ouvriers seulement. Le fer provenant des forges à la wallone est beaucoup mieux battu, plus ductiles et plus malléable que ceux qui se fabriquent dans les autres forges du pays. La disette d'ouvriers pour les dites forges à la wallonne que l'on tire de la Franche Comté fait que l'on ne peut entretenir qu'un feu de forge dans chaque usine, à la Praz seulement pendant 8 mois et à Arbine environ 11 mois ce qui fait 19 mois de travail à 200 quintaux par mois, peuvent donner 3800 quintaux par an. les autres forges du pays ne travaillent guère que 6 mois de l'année et encore plusieurs travaillent à peine pendant 3 à 4, ainsi l'on ne peut calculer sur une donnée précise de leur travail, ce dont on ne peut s'assurer qu'en leur en demandant une déclaration.

Demande : Si l'on fabrique des socs courbes et autres instruments nécessaires à l'agriculture.

Réponse : Sur le nombre de martinets, il y en a qui ne font que de la quincaillerie comme socs, pelles, tridents, pioches [...] La compagnie de Bonvillard a fourni cette année plus de 1500 socs si elle n'avait eu le soin d'y procéder, les laboures n'auraient pu se faire.

Demande : Si les ressources en bois sont considérables, de quelle distance ils sont éloignés des forges ainsi que les minerais.

Réponse : Les bois sont dans la plus grande pénurie par le peu de soin que l'on apporte à la conservation des forêts. Les fourneaux, forges et martinets ont été bâtis dans des endroits à proximité des forêts mais le peu de soin que l'on a pris à la reproduction des bois que l'on a coupé fait qu'ils deviennent rares et éloignés, ce qui rend les charbons fort chers.

Demande : Si les maîtres de forges donnent à leur établissements toute l'activité possible.

Réponse : Le faible prix que l'on a donné au fer, par le maximum est cause que tous les martinets ont fait très peu de chose cette année dernière, d'autant mieux que tous les charbonniers demandent des prix exorbitants de leur charbon, ne faisant aucun cas du papier, ce qui ralentit toute sorte de fabrication et jette le Département dans une pénurie de toute sorte de fer qui dans les années précédentes étoient assez abondantes dans ce pays ; car il est notoires que les fabricants ne peuvent pas donner le fer au prix fixé par le maximum sans une perte évidente. Cependant la Compagnie de Bonvillard loin de diminuer ses fabrications a fait tous les efforts pour les porter au plus fort produit ; mais malgré toute la bonne volonté, elle a été contrariée par la maladie de ses ouvriers par la difficulté de se procurer les vivres nécessaires à leur aliment et par la disette des voitures nécessaires au transports de ses mines, gueuse et fer et par le manque de charbonniers. Néanmoins elle a redoublé d'efforts et malgré toutes les entraves, elle a fourni la plupart des fers nécessaires à l'armée et en continue diverses fournitures qui lui sont demandées. Elle a même eu la prévoyance de faire faire une quantité de socs sans quoi les laboures n'auraient pu s'effectuer ; malgré les pertes évidente qu'elle éprouve, elle ne discontinue pas son travail.

Demande : Si il y a beaucoup de forges et fourneaux en réquisition, soit pour l'artillerie, soit pour la marine, de distinguer celle ci de celles dont le produit peut être affecté aux besoins de l'agriculture.

Réponse : Nul fourneau ni fourneau ne sont en réquisition ; vu qu'à peine leur produit peut suffire aux besoins journaliers et à une partie des demandes de l'armée qui est obligée de recourir dans les Départements voisins pour avoir le surplus des fers que celui cy ne peut lui fournir.

Demande : Si il existe des batteries de tôle.

Réponse : Une seule batterie de tôle finie et palastre fin a été mise en activité par la Compagnie de Bonvillard il y a 3 ans, dans son martinet de Modane ; le travail en a été interrompu à l'approche des armées ; les ouvriers se sont en allés et on n'a pu s'en procurer d'autres que depuis quelques jours : cette fabrication va se remettre en train dans le mois prochain, on fait actuellement le fer qui y est propre et la tôle qui en proviendra équivaldra à celle d'Allemagne.

Demande : S'il se fabrique des clous et de quelle sorte.

Réponse : Il y a une quantité de petits martinets dans les Bauges qui ne font absolument que des clous auxquels ils travaillent pendant tout l'hiver. Ils font toute sorte de clous de bâtisses, clous de cheval, clous de souliers, etc.

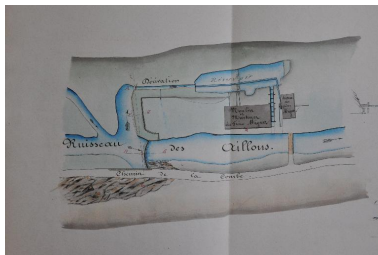
Demande : Si l'on veut encourager la fabrication des gueuses et fer il faut nécessairement en augmenter les prix, si l'on ne veut ruiner tous les fabricants qui seront forcés de tout abandonner, ce qui jettera cette partie de la République dans la plus grande détresse de cette machine de première nécessité.

Il faut en outre [...] à toutes les fabriques les grains et fourrages nécessaires à leur entretien pour toute l'année : car les ouvriers, charbonniers et autres, voyant que leur nourriture [...], ils ne travaillent non seulement de bon courage mais ils abandonnent l'ouvrage, comme cela est arrivé cette année dernière, et tout périclite.

Illustrations



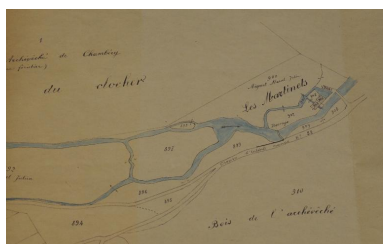
Cadastral de 1728, Aillon, 1733 159, Vue 3 (FR.AD073, C1883).
IVR82_20147303972NUCA



Plan faisant apparaître le site du martinet, 1865 (FR.AD073, 81S6).
IVR82_20137301943NUCA



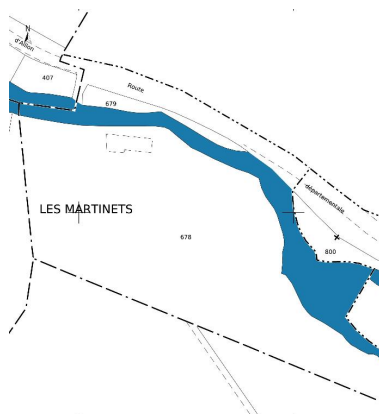
Premier cadastre français, Aillon-le-Jeune, 1878, Section A, feuille (FR.AD073, 3P 7003).
IVR82_20137301944NUCA



Plan faisant apparaître le site, 1910 (FR.AD073, 81S6).
IVR82_20137301945NUCA



Cadastral rénové, Aillon-le-Jeune, 1970, Section A, feuille (FR.AD073, 3P 7004).
IVR82_20137301946NUCA



Cadastral actuel, 2009.
IVR82_20137301947NUCA



Ancien pont menant au site (© Collection particulière M.-A. Podevin).
IVR84_20177300824NUCA

Vestiges du site.
Phot. Clara Bérelle
IVR82_20137301948NUCA

Vestiges du site.
Phot. Clara Bérelle
IVR82_20137301949NUCA

Meule témoignant de l'activité du site.
Phot. Clara Bérelle
IVR82_20137301950NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Patrimoine hydraulique de la Savoie : présentation de l'étude départementale (IA00141274) Rhône-Alpes, Savoie, Savoie

Présentation de la commune d'Aillon-le-Jeune (IA73004325) Rhône-Alpes, Savoie, Aillon-le-Jeune

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Paysage du bassin-versant du Chéran (IA73002793) Rhône-Alpes, Savoie, Le Châtelard

Auteur(s) du dossier : Clara Bérelle

Copyright(s) : © Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie

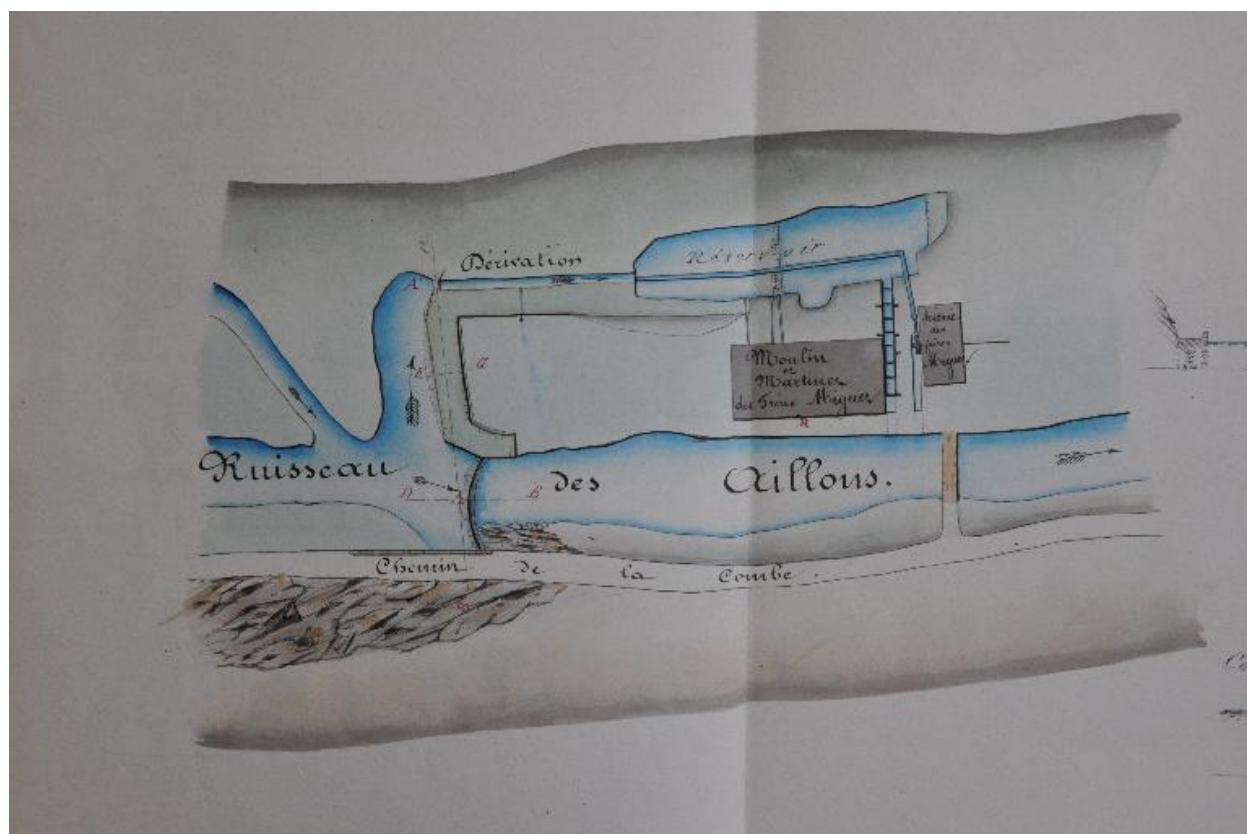


Cadastre de 1728, Aillon, 1733 159, Vue 3 (FR.AD073, C1883).

IVR82_20147303972NUCA

© Archives départementales de la Savoie

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan faisant apparaître le site du martinet, 1865 (FR.AD073, 81S6).

IVR82_20137301943NUCA

© Archives départementales de la Savoie

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

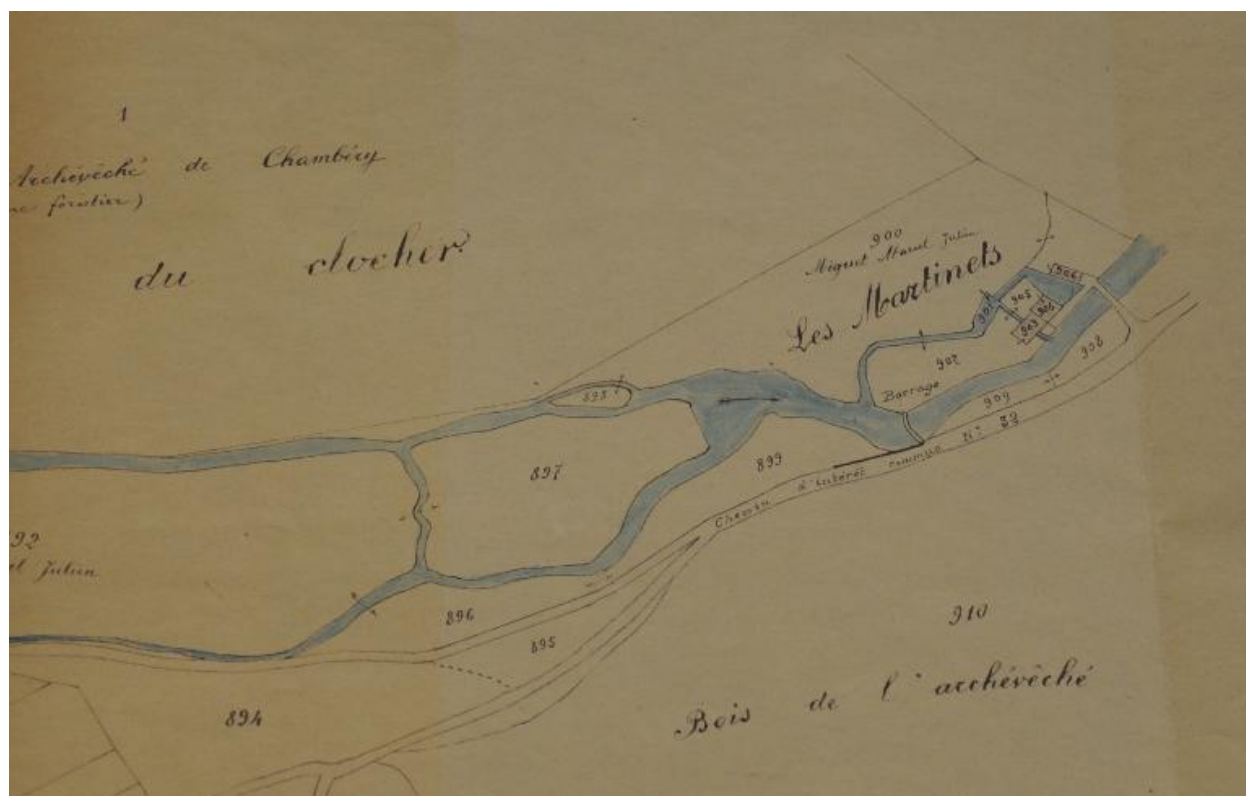


Premier cadastre français, Aillon-le-Jeune, 1878, Section A, feuille (FR.AD073, 3P 7003).

IVR82_20137301944NUCA

© Archives départementales de la Savoie

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Plan faisant apparaître le site, 1910 (FR.AD073, 81S6).

IVR82_20137301945NUCA

© Archives départementales de la Savoie

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

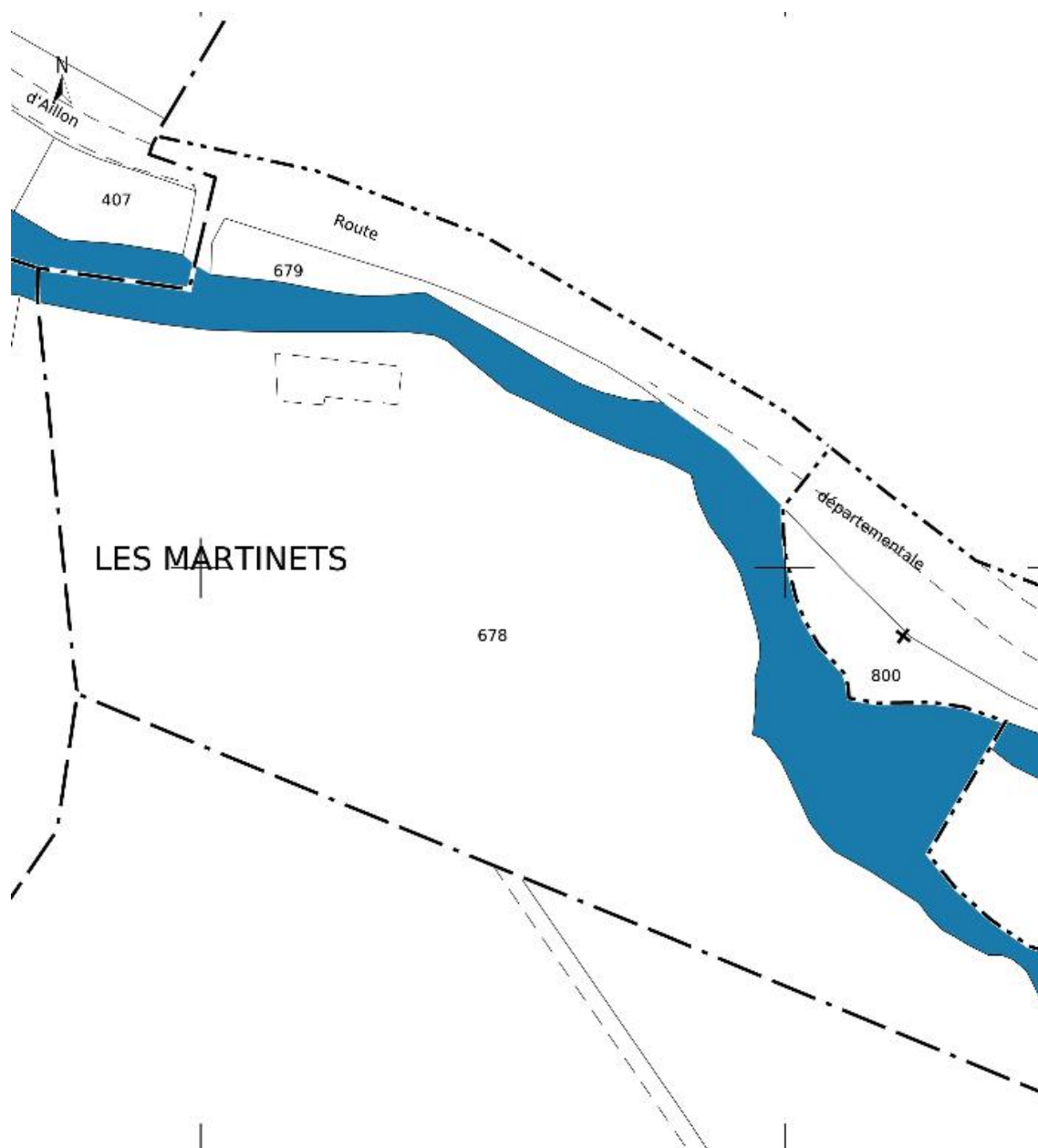


Cadastre rénové, Aillon-le-Jeune, 1970, Section A, feuille (FR.AD073, 3P 7004).

IVR82_20137301946NUCA

© Archives départementales de la Savoie

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Cadastre actuel, 2009.

IVR82_20137301947NUCA

© Ministère des finances, CIDEF, Service du cadastre
reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Ancien pont menant au site (© Collection particulière M.-A. Podevin).

IVR84_20177300824NUCA

© Collection particulière M.-A. Podevin

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation

Vestiges du site.

IVR82_20137301948NUCA

Auteur de l'illustration : Clara Bérelle

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

Vestiges du site.

IVR82_20137301949NUCA

Auteur de l'illustration : Clara Bérelle

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation

Meule témoignant de l'activité du site.

IVR82_20137301950NUCA

Auteur de l'illustration : Clara Bérelle

© Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel ; © Assemblée des Pays de Savoie
communication soumise à autorisation, reproduction soumise à autorisation